ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

publications gratuites

Question écrite n° 108122

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le développement des journaux gratuits d'information dans notre pays. En effet, ce type de journal est devenu un moyen d'information incontournable, notamment dans nos grandes métropoles urbaines. Le lancement de plusieurs nouveaux titres risque de poser un réel problème économique et de pluralisme si ce secteur venait à être perturbé d'une trop grande concurrence et d'une lutte avec de nouveaux titres qui ne seraient pas assurés de leur service. Il conviendrait donc d'obtenir une certaine régulation d'équilibre par l'arrivée limitée de nouveaux titres sur le marché de ces journaux gratuits. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108122
Rubrique : Presse et livres
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11194